

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 27 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Sylvie ASSELIN qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Manoël DUDOUIT qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Laurence DUFOR, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à Mme Catherine COQUELIN, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné pouvoir à M. Eric CAUVIN, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à M. Cyril PANIEL

**Absents :** M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance :** M. Eric CAUVIN

**Date de convocation :** 20 janvier 2022

**Date d'affichage :** 3 février 2022

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 18

Pouvoirs : 6

Votants : 24

**Délib. n°2022-003 : Les Jardins de la Gare - travaux supplémentaires**

La commission *Urbanisme, Travaux et Environnement* s'est réunie le 06/01 dernier et a donné un avis favorable à la réalisation de travaux supplémentaires sur le site des Jardins de la Gare :

- **Création de 4 places de camping-car**
  - Desservies en eau potable, électricité, eaux usées
  - Borne ad hoc avec paiement électronique par carte bancaire
- **Jeux supplémentaires (7 à 12 ans) :**
  - Emplacement : au fond de l'aire de pique-nique à côté de l'enclos des chèvres. Le barbecue sera déplacé et recentré sur l'aire de pique-nique ainsi que 4 tables qui seront réutilisées ailleurs, peut-être sur le parking de l'ancienne distillerie.
  - Nature des équipements : toboggans et balançoires en bois, avec revêtement en dalles alvéolaires enherbé (ne nécessitant aucun entretien).
  - Coût : 40 000 € TTC environ. Le prix est certes élevé, mais des cofinancements publics peuvent être obtenus (DETR ou contrat Agglo-communes plafonné à 40 % dans la limite de 200 000 € de subvention).
- **Déplacement des panneaux d'entrée de ville sur la RD53 :** situés actuellement juste avant le pont routier, il est envisagé de les avancer au niveau de la 1<sup>ère</sup> maison en venant de St-Romphaire. L'idée est de limiter la vitesse à 50 km/h. A l'approche du futur plateau surélevé prévu au droit des Jardins de la Gare afin de sécuriser le passage de la voie douce, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Vu les avis favorables de la commission *Urbanisme, Travaux, Environnement* du 06/01/2022 et de la Municipalité du 18/01/2022,

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- Approuver les travaux supplémentaires prévus dans la 2<sup>ème</sup> partie du site des Jardins de la Gare, et le déplacement des panneaux d'entrée de ville à hauteur de la 1<sup>ère</sup> maison en venant de St-Romphaire sur la RD 53 ;
- Autoriser le Maire à signer tous les devis et documents relatifs à cette affaire.

Pour : 24	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Laurent PIEN

